

CENTRE CULTUREL
OECUMENIQUE JEAN
PIERRE LACHAIZE

Rapport Spécial
du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

ASSOCIATION CENTRE CULTUREL OECUMENIQUE JEAN PIERRE LACHAIZE

39, rue Georges Courteline
69100 VILLEURBANNE

Association (loi du 1^{er} juillet 1901)

Siren 779 785 849

FIDUCIAIRE LYONNAISE 
Expertise Comptable - Audit

69, bd des Canuts ■ 69317 Lyon Cedex 04
tél. 04 78 29 85 04 ■ fax 04 78 30 80 25
fidulyon@fiduciairelyonnaise.fr

Société d'expertise comptable - Tableau de l'Ordre de Lyon Rhône-Alpes
Société de commissaires aux comptes - Compagnie régionale de Lyon
S.A. au capital de 251100€ / RC Lyon B 958 513 509



A l'assemblée générale de l'association CCO Jean-Pierre LACHAIZE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 27 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes
FIDUCIAIRE LYONNAISE



Marc MURARD